quatres de Lannoy passent par le rien, sur le territoire de Lys, il y aurait lieu d'observer que la pollution de ces eaux pourrait être utilement recherchée dans l'évacuation des produits de certaines industries spécifiquement lyssoises, et qu'il appartiendrait alors au service d'hygiène départemental de déterminer les responsabilités en cause.

Pour le service des eaux potables, puisque les quartiers desservis le sont par la Société des eaux du Nord et que les charges sont réparties par le Syndicat intercommunal, Lannoy aurait naturellement à supporter la quote-part qui lui incombe.

La ville de Lannoy assure d'ailleurs bénévolement le service de l'eau au quartier du Champ-de-Mars qui, pourtant, devrait être normalement alimenté par Lys, mais qui est délaissé en raison de l'écart des voies de passage, alors que ce quartier touche à Lannoy.

— La commune de Lys devrait considérer que la situation de Lannoy, enfermée dans un quadrilatère de 400 mètres de côté, est tout à fait anormale.

La municipalité lannoyenne n'a pas de plus grand désir que de vivre en excellentes termes avec ses voisines, et ne croit pas que la réalisation de son projet puisse heurter les sentiments des habitants qui seraient éventuellement incorporés à la ville qui, en pleine crise en 1936-39, a pu diminuer de 40 le nombre de ses centimes additionnels.

— Des quartiers d'Hem, tels que le Nouveau-Civron, sont éloignés de près de trois kilomètres de l'église et de la mairie et sont à peine à un kilomètre de Lannoy. Celui du Petit-Lannoy est contigu à la ville et en constitue comme un faubourg.

Dans Lys, les quartiers du Nouveau-Monde et des Champs-Elysées sont limitrophes et ont toutes leurs attaches à Lannoy.

Il est, d'ailleurs, infiniment probable que si les populations dont l'annexion est demandée, étaient consultées, leur opinion serait favorable au projet envisagé.

Il est à noter que nombre de Lannoyens se voient dans l'obligation de louer ou faire construire « extra-muros » s'ils veulent une habitation décente et sérieuse faute de terrains libres à Lannoy. Exemple: sur 540 citoyens électeurs à Lannoy, il y en a 170 environ qui n'habitent pas Lannoy.

— Si les origines légales de Lys et d'Hem remontent à 1789, Lannoy peut se prévaloir d'une existence presque millénaire. Son importance au carrefour de routes très fréquentées, son activité industrielle, son passé historique remontent assez loin dans l'histoire pour que le renom de notre ville ait été porté très loin. Des communes situées dans un cercle très étendu de notre région et jusque Tournai en Belgique, portent le nom de Lannoy dans la dénomination de leurs rues.

— Il est remarquable qu'en dans la séance du 9 mai, le Conseil municipal de Lys rejetait une demande formulée par M. le vicaire de Lannoy, tendant à obtenir la libre disposition, à certaines heures et jours à désigner, du parc des sports de Lys, pour les enfants de son patronage. Une demande analogue et antérieure sur le même sujet pour les enfants des écoles de Lannoy, avait subi le même sort. La raison du rejet était que ledit terrain était occupé par les enfants des écoles de Lys. Ce qui démontre à l'évidence que pour les œuvres d'éducation physique, de délassement ou de sport, la ville de Lannoy, enserrée dans ses briques comme dans un corset de fer, ne peut rien entreprendre.

— Les procédés de bon voisinage et d'hospitalité accueillante sont et demeurent dans les traditions lannoyennes. Le conseil, pour la présentation de son projet, s'est uniquement inspiré de nécessités d'importance vitale pour la ville et d'un urbanisme conseillé et même exigé des autorités supérieures.

Il n'a pas attendu les temps difficiles que traverse le pays, pour témoigner de son loyalisme absolu envers les autorités légalement constituées, et aucune considération étrangère au sujet qui l'occupe n'a dicté son attitude.

Il n'existe, à notre connaissance, aucune commune, et à plus forte raison, aucune ville chef-lieu de canton dont l'existence et le développement normal se trouvent ainsi étouffés et entravés dans l'exiguïté d'un territoire, au milieu de communes dont la superficie est au total de près de cent fois la sienne.

Et le rapport conclut ainsi :

« Toute étude impartiale, dégagée des considérations et contingences locales, ne peut que faire droit à cette requête si justement motivée. »

HEM

Les commandes de charbon

Inscription au café du Tilleul :

SECTEUR N° 1, mercredi 10 et jeudi 11 juin. — Rues du Cimetière, de Lannoy du Nouveau-Civron, Vieux-Civron, de Willems, imp. Bayart, rues de Sailly, Braquaval, Jules-Guesde N°s pairs et impairs, de Lannoy, jusque St-Pierre (exclus) y compris les rues adjacentes, rue de la Léverie, cour Plouvier, imp. Vandendorpe, rue des Briqueteries.

SECTEUR N° 2, vendredi 12 juin. — Imp. Desurmont pour le côté impair, imp. Bell, cour Brame, Pipart et Lefèvre (pour le côté pair), imp. de la Léverie, rue des Ecoles, cour Christians, rues des Trois-Fermes, Jules-Guesde pairs et impairs de St-Pierre jusque bifur y compris les rues adjacentes, imp. Saint-Pierre.

SECTEUR N° 3, samedi 13 juin. — Rues de la Vallée, du Cimetière, cour Loridan, imp. Liénard, rangée Delsalle pour le côté pair, rue de la Lisderie, chem. des Trois-Baudets, cour Delgrange, Briqueteries, Briffaut, cour Delcroix, cité Six, imp. Vandemeulebrouck (pour le côté impair), rues du Calvaire, de Moscou, du Voisinage, de la Gare, du Rivage, Gambetta, cour Drousart cour Ducatillon, cour Béghin, pl. de la République, rues Jules-Ferry, du Dr-Coubronne.

SECTEUR N° 4, lundi 15 juin. — Rue de Lille N°s pairs et impairs de bifur au Hemponpont y compris les rues adjacentes, rue Vaillant, cour du Jacquard, cité Franchomme, Palcaret, Droulers, cité Dancorin, cité Boussemarin, rues de l'Industrie, Victor-Hugo, cour Michel, cour Mollet imp. Djumimé.

SECTEUR N° 5, mardi 16 juin. — Rues Leclercq, Tafin, de la Fribonnerie, de Trié, cité Leclercq, cité Toulemonde, sent. Delporte, rue de Croix, Av. Mozart rue du Petit-Flot, cour Leplat, rue de Roubaix, bd Clemenceau, rue de Beaumont, rangée Delplanque, rue Jean-Jaurès N° impairs et les rues adjacentes (côté impair imp. de la Fosse, sent. Simoens, cour Droisart).

SECTEUR N° 6, mercredi 17 juin. — Rue Jean-Jaurès N°s pairs et quartier des Trois-Baudets, rue du Bas-Voisinage, imp. Debusschère, sent. Loridan, imp. Dhalluin, imp. Briffaut, rue A.-Ribot, rues Abbé-Lemire, Foch, Pasteur, de la Justice.

REQUISITIONS. — En vue d'apurer définitivement la question des réquisitions militaires françaises et anglaises, les habitants qui auraient encore des réclamations à formuler sont priés de les déposer à la mairie avant le 10 juillet. Ces réclamations ne concernent pas les dommages de guerre ou dégâts provenant des troupes d'occupation.

CONSULTATION des NOURRISSONS mardi 9, à 15 h., au petit dispensaire de la rue Victor-Hugo.

FLERS-LEZ-LILLE

Les commandes de charbon

SECTEUR DU BREUCQ, ancienne mairie, rue J.-B.-Bonte :

Vendredi 12 juin : rues L.-Constant, Gambetta, contour du Sart, rues Epinoy, Teinturiers, l'Epinette, G.-Dubled, Babylone, Concorde, Hem, Wasquehal, Breucq, V.-Hugo, La Fontaine, Recueil, Paix, avenue du Sart, rues du Sart, Vaillant, Egalité.

Samedi 13 : rues Paul-Lafargue, St-Gobain, Boucly, Jacquard, J.-B.-Castel, La Bruyère, Carnot, Molière, Pasteur, J.-B.-Bonte, Wasquehal, boulevard de la République.

Lundi 15 : avenues des Villas, des Cottages, rues Anatole-France, Ghesquière, Le Nôtre, J.-Jaurès.

SECTEUR DU BOURG, café Pérignon, rue Jules-Guesde :

Mardi 16 juin : rues J.-Guesde, Faidherbe, Ascq, Corneille, Devred, Coustinnerie, Parmentier, Cl.-Pollet, Lamartine, Pascal.

Mercredi 17 : rues Jeanne-d'Arc, A.-Lefebvre, L.-Michel, Mairie, Emile-Zola, A.-Detroy, Eléber, G.-Delory, J.-Ferry, place de la Liberté.

TOURCOING

La Fête-Dieu il y a cinquante ans

(Ph. Archives.)

La Fête-Dieu revêtait autrefois une très grande solennité par le déploiement de splendides processions On peut en juger par cette photographie, qui date d'un demi-siècle

Voici le cortège au pied du reposoir établi Grand'place à Tourcoing devant l'hôtel de ville.

MARDI 9 JUIN :

Hôtel de Ville: 9 h 12 h. et 14 à 17 h.
Caisse d'Epargne: 9 h. 30 à 11 h. 30 et 14 h à 16 h.
Biblioth. communale: 14 à 17 h. 30.
Bibliothèque populaire: 9 à 11 h. 30.
Consulat belge: 9 à 12 h.
Famille Soldat Tourquen.: 9 à 11 h. 30.
Maison la Famille: 9 à 12 et 14 à 17 h.

DOIT-ON LE DIRE ?

— Quelle chaleur, n'est-ce pas ?

— Ah oui ! Quelles bonnes baignades on pourrait faire à la mer !

— A défaut de la mer, nous irons au stads nautique de la rue du Printemps. Certes, nous n'y trouverons ni le sable de la plage, ni le vent du large qui rafraîchit, ni les crevettes. Mais l'eau y est bonne et, avec un peu d'imagination, on arrive à suppléer à tout ce qui manque.

— Ce n'est pas mon avis. Pour que cela soit, il faudrait que nous eussions les bains mixtes, comme à Lille, ou ailleurs. Alors, nous pourrions prendre le bain en famille, comme à la mer; alors, nous aurions plaisir à nous ébattre dans l'onde de la piscine... Tandis qu'autrement...

— Tandis qu'autrement ?...

— Quel plaisir voulez-vous que l'on trouve à se baigner...

— ...Sans être entouré de mille regards pour admirer vos exploits ; à moins que ce ne soit pour contempler votre académie plus ou moins desséchée !...

— Oh ! Oh !...

— Il n'y a pas de oh ! oh !... La piscine ce n'est pas la plage. La place y est mesurée et lorsque, par les grandes journées de chaleur, il y viendra plusieurs milliers de personnes, pensez-vous que tout le monde voudra s'aventurer dans une piscine où l'on ne pourra même plus nager ? Du reste, la question a déjà été posée pour notre ville et, très sagement, la municipalité n'a pas cru devoir se rallier à l'opinion de ceux qui sont partisans des bains mixtes.

— Après tout, vous avez peut-être raison...

— Puisque nous sommes d'accord... ne parlons plus des bains mixtes.

L. C.

A l'Institut Colbert
La préparation aux écoles nationales d'arts et métiers

La préparation aux écoles nationales d'arts et métiers a repris d'une façon régulière. Comme elle demande une forte culture mathématique et scientifique, les parents ont intérêt à faire connaître immédiatement leur intention de diriger leurs enfants dans cette voie, afin qu'ils puissent être placés, dès le début de leurs études, dans la section appropriée.

On sait que les écoles nationales d'arts et métiers délivrent un diplôme d'ingénieur très apprécié.

Ajoutons que cette préparation leur permet d'envisager l'admission dans d'autres écoles techniques supérieures comme l'Institut industriel du Nord, l'Institut de chimie, de se présenter aux concours pour certains emplois tels que adjoints techniques, ingénieurs adjoints des Ponts-et-Chaussées, vérificateurs des installations électro-mécaniques des P. T. T., etc...

BRASSERIE DU TILLEUL
PAIEMENT DES RISTOURNES

S, T, U : 9, 10, 11 juin.
V à Z : 12, 13, 16, 17 juin.
A, B, C : 18, 19, 20 juin.
D : 23 au 27 juin.
E à K : 30 juin, 1er et 2 juillet.
L : 3, 4, 7 juillet.
M : 8, 9 juillet.
N, O, P : 10, 11 juillet.
Q, R : 15, 16 juillet.

Pour les retardataires : 21, 22 et 23 juillet.

Se munir de l'action ou de la carte d'adhérent.

La caisse est ouverte tous les jours de la semaine, de 9 heures à midi et de 14 à 17 hures, sauf le lundi. 26440d

Une fête familiale

Cette section a offert, dimanche après-midi, aux familles des prisonniers, une fête familiale qui s'est déroulée en la salle des œuvres de la paroisse Saint-Louis, rue des Cinq-Voies.

La réunion était présidée par M. Henri Callens, qui remercia les organisateurs de l'intérêt qu'ils portaient aux familles des prisonniers, car ceux-ci ont décidé d'offrir un colis à leurs camarades restés aux camps.

Le programme comportait une exhibition des trois clowns Jovani, toujours aussi désopilants; M. Pol Pierret et la petite Maryvonne se produisirent dans un répertoire de circonstance et furent très applaudis, ainsi qui les membres du cercle dramatique de Saint-Christophe qui interprétèrent une comédie de D'Hervilles: « Fausse monnaie ». Notons que le jazz des élèves du lycée apportait à cette fête son précieux et gracieux concours. Une distribution de friandises eut lieu à l'entr'acte, parmi les enfants.

Il dépose 23.000 francs à la caisse de l'établissement de bains
...mais son « ami » subtilise le reçu et disparaît avec la somme

C'est encore à une victime de la naïveté qu'a eu affaire le commissaire du 3me arrondissement, lorsqu'il est entrer dans son cabinet, dimanche matin, M. André Dumont, résidant à Besançon, 25, rue de la Cassotte. Voici l'histoire que conta M. Dumont :

« Il y a quelques jours, j'étais descendu à Lille pour affaires et je m'étais installé à l'Hôtel des Voyageurs. Je fis la connaissance d'un certain M. Tarby, qui m'affirma être de Besançon, lui aussi, et nous liâmes conversation Dimanche matin, nous avions décidé de venir au bain à Tourcoing.

« En me présentant à la caisse de l'établissement de la rue du Printemps, je déposai mon portefeuille contenant 23.000 francs, à la caissière, qui en échange me donna un reçu. Je pris une cabine commune pour mon « ami » et pour moi. M. Tarby ne voulut pas se baigner et erra dans l'établissement et puis à un certain moment je ne le vis plus.

« Lorsque je rentrai dans ma cabine je m'aperçus que Tarby avait enlevé les objets qui lui appartenaient ; c'est donc qu'il était parti sans me faire signe.

« Mais quand je me présentai à la caisse pour reprendre mon portefeuille, la caissière me répondit que le monsieur qui m'accompagnait était déjà venu avec le reçu et avait retiré le portefeuille... et les 23.000 francs, puis avait disparu. »

AMICALE DES ANCIENS DU 100me R. I. (Siège: 4, rue du Pays, Roubaix). — Dimanche, à 10 h. 30, réunion en vue d'aider les familles nécessiteuses et les veuves de guerre du 100me.

MARCQ-EN-BARŒUL

VOLS EN GARE DE ROUGES-BARRES. — Sur plainte du chef de gare de La Madeleine, une enquête est ouverte en vue de découvrir les auteurs d'un vol de rauchers de wagons et d'accessoires, commis ces jours derniers dans la gare de triage de Rouges-Barres.

Hachis « Parmentier » sans pommes de terre !

Si vous n'avez pas assez de viande pour donner à chacun une tranche suffisante, hachez cette viande, faites-la revenir avec oignons ou échalottes, persil haché, thym, une pointe d'ail pour ceux qui l'aiment. Mouiller, si possible, d'un peu de vin blanc. Préparez une bouillie épaisse avec des flocons d'avoine (Ibled Oats). Il faut trois fortes cuillerées de flocons pour un demi-litre d'eau. Garnissez le fond d'un plat allant au four avec la moitié de cette bouillie. Etalez dessus votre hachis. Couvrez avec l'autre moitié de la bouillie. Beurrez de place en place. Chapelurez. Faites gratiner au four.

Et rappelez-vous que les Ibled Oats épaississent, donnent du liant et du velouté à toutes les soupes. Ils remplacent très avantageusement les pommes de terre, car ils sont plus nourrissants. 26258

HALLUIN

Les commandes de charbon

Bureau du Consortium charbonnier, 67 bis, rue de Lille :

SECTEUR 1, les 13 et 15 juin : rues de Lille, du Forage, Française, Traverière, de la Gare, Verte, place J.-Jaurès, place Saint-Martin, rues Sainte-Barbe, des Prés, du Midi, de la Lys (de la douane au chemin de fer), Haute, impasse Inkermann, rue J.-Jaurès, cour Beyls, rue E.-Zola, cité Barbare, rue de l'Eglise, cité Sébastopol, contour de l'Eglise, rue du Monlinel, imp. Mamelon-Vert, rue Basse, canton du Soleil, imp. Saint-Vincent de Paul, ruelle Gonthier, chemin du Colbras.

SECTEUR 2, le 16 juin : rues Clemenceau, Jemmapes, Ph.-de-Girard, H.-Ghesquière, de la Douane, de la Frontière, ruelle Saint-Roch, rues des Ateliers, d'Arcole, de la Montagne, cour Pollet, rues G.-Deemetre, de l'Asile, ruelle Saint-Jean.

SECTEUR 3, le 17 juin : rues de la Pannerie, du Nord, de l'Est, d'Austerlitz, des Champs, Micholet, Eu.-Quinet, Flandre, FrèresBaert, de la Limite, cité Saint-Paul, rue Guynemer.

SECTEUR 4, le 18 juin : rues Victor-Hugo, M.-Carette, imp. Marignan, cité Cornil, cité Montebello, rues Rouge-Porte 2-42 1-17, Pr.-Pressencé, Massagram, sentier Caserne, caserne des Douanes.

SECTEUR 5, les 19 et 20 juin : rues Neuve, Tissage, Moulins, de la Paix, J.-Guesde, du Cimetière, Palestro, Turbigo, de l'Abattoir, av. de l'Hôpital, rue Jacquard, cité Notre-Dame, rues du Dr.Pierchon, Pasteur.

SECTEUR 6, le 22 juin : rue de la Lys (au-dessus du chemin de fer), chemin des Prés, route de Linselles, rue Anatole-France, chemin d'Eau, chemin Grand-Ville, chemin Nouveau-Monde, issue Isidore, hameau du Ham, chemin de Linselles, Pellegrin.

SECTEUR 7, le 23 juin : chemin de Neuville, carrière du Moulin, rue de la Liberté, chemin Billemont, bois du Duc, Trois Cailloux, Eglise du Mont, Pont du Gave, Sœurs de la Sagesse, chemin Loisel, chemin Meurins, rue Rouge-Porte 42-fin 17-fin, chemin de Tournai, chemin de Péruwelz.

Les exploits d'un importun

Mme Cyrille Wastyn, née Vintevoghel, demeurant 30, chemin de Neuville et dont le mari est prisonnier, fatiguée des assiduités de Joseph Kindt, 44 ans, débardeur, 44, rue du Nord, avait quitté son café pour aller habiter chez sa sœur, à Amiens. Mais bientôt Kindt se rendit auprès d'elle pour l'importuner. La police amiénoise dut intervenir et procéda à l'arrestation de Kindt.

Mme Wastyn revint à Halluin et alla s'abriter chez d'anciens voisins. Mais Kindt, lui aussi, de retour à Halluin, se présenta un jour, vers 4 heures du matin, chez Mme Wastyn après avoir brisé le carreau d'une fenêtre. La malheureuse ne dut son salut qu'à une fuite précipitée.

Le soir de ce même jour, Mme Wastyn aperçut, vers 23 h., Kindt qui de nouveau pénétrait dans son habitation. Elle l'entendit qui visitait la maison, puis quand elle revint, elle constata la disparition d'un foulard et remarqua, en outre, que Kindt s'était couché dans son propre lit.

Kindt a été finalement arrêté et inculpé de violation de domicile et vol, ainsi que de trafic de tickets de consommation, car il usait des cartes de son fils actuellement détenu.

UNE DISTRIBUTION DE PLANTS DE POMES DE TERRE. — A ceux qui ont obtenu des plants de pommes de terre par le « Coin de terre hallunois », un supplément de plants de provenance étrangère sera distribué: pour les commandes de 20 kilos, 8 k.; de 40 k., 16 k.; de 60 k., 24 k.; de 80 k., 32 k.; de 100 k., 40 k. Ordre des distributions: mardi, lettres L, M, N, O; mercredi, P, Q, R, S, T; jeudi, V, W, X, Y, Z; vendredi, A, B, C, D; samedi, E, F, G, H, I, J, K.

Se présenter 54, rue Gustave-Demetre, aux heures ordinaires des permanences, muni de la carte de ravitaillement.

AU COMITÉ D'ENTR'AIDE. — Mardi, permanence de 14 à 18 h.; inscription pour le colis de juin.

« EN COIN DE TERRE HALLUNOIS » — Permanence mardi, de 10 h. à midi et de 16 h. à 18 h.

RONCQ

LE MARAUDAGE NOCTURNE. — Un cultivateur, M. Paul Destombes-Destombes, rue de la Latte, a constaté que, nuitamment, un inconnu avait arraché dans une champ voisin de sa ferme une certaine quantité de plants de pommes de terre.

AUX ADHÉRENTS DE L'UNION DES FAMILLES NOMBREUSES. — Des demain mardi, et durant toute la semaine, répartition de denrées dans les permanences.

IL FAUT OBSERVER LES RÈGLEMENTS. — Pour transport illicite de denrées rationnées, M. Bernard Brunet, demeurant rue du Billemont, a été l'objet d'un procès-verbal.

LES VIOLENTS. — Un habitant du hameau du Vinage, M. Gérard Masschelein, 22, rue Pasteur, a déposé une plainte contre sa femme qui lui aurait porté des coups.

— Mme Botterman, demeurant rue du Billemont, a porté des coups à l'une de ses voisines, Mme Leveugle, s'est vu infliger un procès-verbal.

LA POLICE DE LA CIRCULATION. — Pour infraction au code de la route, des procès ont été dressés contre Mlles Agnès Bruynoghe, de Linselles; M. Pierre Picavet, de Mouvaux; M. Robert Vanhoutte, de Gulleghem (B.), Mlle Albert Picha, d'Halluin, et M. Rémi Dalman, de Roubaix.

LINSELLES

LINSELLES. — Madame Guislain-Verquin et sa famille remercient les personnes qui ont assisté aux funérailles de Monsieur Cyrille Guislain ou qui, empêchées, leur ont adressé leurs condoléances. 87188d

WERVICQ-SUD

M. et Mme Poizot-Marlier ont célébré leurs noces d'or

A l'occasion de leurs noces d'or, M. et Mme Poizot-Marlier ont été reçus officiellement, dimanche matin, à 9 h. 45, à la Mairie. En présence du Conseil municipal, le maire, M. Louis Hollebecque, présenta ses souhaits aux jubilaires en leur offrant un cadeau et une superbe gerbe de fleurs. M. et Mme Poizot-Marlier, entourés des membres de leur famille, assistèrent ensuite en l'église paroissiale à la grand'messe de 10 h., qui fut célébrée à leurs intentions par M. l'abbé Debergh, curé.

Une nombreuse assistance, composée d'amis des jubilaires, remplissait l'église. Le R. P. Ledoux, Rédemptoriste, prononça une très belle allocution.

Après cette cérémonie, dont les chants furent très bien interprétés par la Chorale paroissiale, les jubilaires passèrent en famille cette journée de fête au cours de laquelle ils reçurent de nombreuses marques de sympathie

Le communisme, c'est la faim !

Russie 1922 - 1923 - 1924 : 40 millions d'hommes, de femmes et d'enfants atteints par la famine ; 15 millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont morts de faim. Poussés par leurs terribles souffrances, des Russes ont tué leurs semblables pour les manger (scènes de cannibalisme du district de Bouzoulouk — 22 juillet 1922).

CHRONIQUE DES TIMBRES

Dans les colonies françaises

Nous avons annoncé dernièrement la prochaine émission dans les colonies françaises d'une série, destinée aux « Œuvres coloniales de protection de l'enfance indigène »; la date n'en est pas encore fixée.

Comme nous l'avons dit ces timbres seront de grand format et les procédés d'impression les plus modernes seront employés pour la première fois en France dans une série d'ensemble. Il a été fait un gros effort pour donner à ces timbres le plus d'attrait possible pour les collectionneurs; on s'est attaché à rechercher des sujets propres à chaque colonie.

Voici la composition de cette série, émise au titre de la poste aérienne :

Afrique équatoriale française : trois valeurs avec trois sujets différents gravés: 1 fr. 50 + 3 fr. 50, 2 fr. + 6 fr., 3 fr. + 9 fr.

Cameroun : deux valeurs représentant le même sujet: 1 fr. 50 + 2 fr. 50 et 2 fr. + 6 fr.

Côte d'Ivoire, Dahomey, Guinée, Mauritanie, Niger, Sénégal et Soudan : trois valeurs pour chaque colonie et trois sujets différents: 1 fr. 50 + 3 fr. 50, 2 fr. + 6 fr., 3 fr. + 9 fr. Les deux premières valeurs sont en héliogravure, la troisième sera gravée.

Togo et Côte des Somalis : deux valeurs, un seul sujet gravé: 1 fr. 50 + 3 fr. 50 et 2 fr. + 6 fr.

Réunion : deux valeurs, un seul sujet héliogravé: 1 fr. 50 + 3 fr. 50 et 2 fr. + 6 fr.

Madagascar : trois valeurs avec trois sujets différents gravés : 1 fr. 50 + 3 fr. 50, 2 fr. + 6 fr. et 3 fr. + 9 fr.

Inde française : deux valeurs, un seul sujet héliogravé: 1 f. + 3 fanons, 4 f. + 6 fanons.

Indo-Chine et Kouang-Tchéou: trois valeurs, trois sujets différents: 15 + 35 cts, 20 + 60 cts, 30 + 90 cts. Les deux premières héliogravées, la troisième gravée.

Nouvelle-Calédonie et Wallis et Futuna : deux valeurs, un seul sujet gravé: 1 fr. 50+3 fr. 50 et 2 fr.+6 fr.

Saint-Pierre et Miquelon : deux valeurs, un seul sujet héliogravé: 1 fr. 50 + 3 fr. 50 et 2 fr. + 6 fr.

Pour la Guadeloupe, la Martinique, la Guyane et l'Inini, il y aura respectivement deux valeurs avec un seul sujet gravé.

Ajoutons qu'il est possible qu'un timbre de même type pour toutes les colonies et de même format que les timbres ci-dessus, soit mis en vente à la même époque à l'occasion de la Semaine Impériale. Ce timbre serait aussi à surtaxe et au titre de la poste aérienne.

ACHAT
de timbres-poste et de collections
Théodore CHAMPION
13, rue Drouot - PARIS (9me). 21177

C. Couplet 162, r. de Lannoy, Rx Nouv., Vente, Achat.

Crédit Foncier de France

EMPRUNT COMMUNAL DE 1942
Emission de 700.000 obligations communales de 2.000 Francs
3 1/2 % avec lots
Remboursables dans le délai maximum de 50 années, soit au pair, soit par des lots
Intérêt annuel : 70 francs, payable par moitié les 1er février et 1er août
Mise en paiement du premier coupon: 1er février 1943
Les coupons, primes et lots sont exonérés de l'impôt sur le revenu des capitaux mobiliers

Montant des lots annuels répartis en deux tirages semestriels égaux, les 5 mars et 5 septembre
Obligations remboursées :
2 par ..... Un million
2 par .... 250.000 francs
4 par .... 100.000 francs
4 par .... 50.000 francs
10 par .... 25.000 francs
30 par .... 10.000 francs
soit, pour chaque année : 52 lots pour un total de 3.650.000 francs payables NETS D'IMPOTS.
Premier tirage de lots: 5 mars 1943.

Prix d'émission : 1.970 francs, payables à la souscription.
Les souscriptions seront servies au fur et à mesure des demandes, dans la limite des titres disponibles à chaque guichet. Elles sont reçues au Crédit Foncier de France, à Paris, 19, rue des Capucines; à la Chambre Syndicale des Agents de Change de Paris, dans les banques et établissements de crédit, leurs succursales et agences; à la Palerie Générale, à la Recette Centrale des Finances et dans les Recettes-Perceptions de la Seine; aux Caisses des Trésoriers-Payeurs Généraux, Receveurs des Finances et Percepteurs.—
B. A. L. O. du 8 juin 1942. 26377d

SPECTACLES

ROUBAIX

« Rigoletto » au Grand-Théâtre

Le bel opéra de Verdi avait attiré dimanche de nombreux amateurs de « bel canto ». Drame sombre et un peu lugubre, « Rigoletto » est heureusement rehaussé par une musique remarquable et des airs fameux lui ont donné une popularité qui n'est pas là de faiblir.

Le duc était naturellement campé par M. Benjamin Hennebelle dont l'organe sonore fit merveille dans ce rôle bien à sa taille. M. Hennebelle fit une excellente impression.

« Gilda », la douce et touchante héroïne de Victor Hugo fut jouée par Mme Bachelet dont l'organe frais et limpide fut particulièrement apprécié.

Quant à M. Delmulle, il s'était chargé du rôle de « Rigoletto », rôle écrasant et difficile. Grâce à ses moyens et à sa grande habitude du « plateau », il sortit brillamment de l'épreuve, et les applaudissements ne lui furent pas ménagés.

Citons encore M. Bagein, qui fut un « Sparafucile » de bonne classe, et Mme Hennebelle, qui mit son beau talent au service du rôle secondaire de « Madeleine ».

Signalons aussi la fraîcheur des costumes et la grâce du corps de ballet qui dansa la « Périgourdine ».

M.

« Le Prof' d'Anglais » au Conservatoire

Après « Les Jours Heureux » et continuant leur cycle de représentations, les « Comédiens du Conservatoire » ont présenté hier à leur fidèle public l'œuvre toute de fantaisie de Régis Gignoux, sous l'impulsion de leur directrice et metteur en scène, Mlle Rithé-Segard. La distribution était excellente ammenée par Pierre Neyrinck qui fit une admirissante composition du « Prof » si imprégné de Shakespeare qu'il ne voit dans son entourage que des héros de comédie. M. Neyrinck sut tirer tous les effets d'un texte parfois ingrat et il a droit à tous les éloges. Mlle Rithé-Segard qui était sa partenaire l'aida de son grand talent qui put se donner libre cours dans le rôle de l'astucieuse Charlotte. Mme Deronne et Guy Lamon incarnaient « Juliette et Roméo » avec jeunesse et désinvolture. Mlle Janine Lemaître était l'épouse tourmentée d'un mari (Jos. Breyer) toujours sur des charbons ardents.

Les « jeunes » Bécourt et Deradet, — qui remplaçait au pied-levé son camarade De Walsche empêché — firent des compositions très réussies de Boudouille et du barman, cependant que Mlle Prouvot et M. Desobry complétaient la distribution.

Nous reverrons avec plaisir les « Comédiens du Conservatoire » qui nous annoncent la reprise de leurs représentations pour septembre prochain.

TOURCOING

L'audition de la Société des concerts

La soixante-deuxième audition de la Société des concerts du Conservatoire a vu affluer la foule des grands jours, en la salle de la rue Desurmont. M. Lucien Niverd avait préparé un programme intéressant et varié, avec le concours de Mlle Geneviève Delbarre, soprano, de la chorale féminine du Conservatoire et celui de MM. Raymond Niverd et Albert Carette, prix du Conservatoire de Paris.

L'audition débuta par la sixième symphonie de Beethoven, appelée plus communément « Symphonie pastorale » et dans laquelle le grand maître donné libre cours aux sentiments les plus divers. Très nuancée, la partition fut exécutée avec un soin minutieux.

M. Niverd présentait, en première audition, une pièce de concert écrite par lui-même, pour hautbois et orchestre. M. Raymond Niverd, qui a si brillamment remporté le succès final au Conservatoire de Paris, en fut l'interprète heureux et les applaudissements qui soulignèrent cette partie du programme furent adressés aussi bien à l'auteur qu'à l'exécutant.

« Petite suite », de Debussy, précédait la « Nuit » de Saint-Saëns, dont la chorale féminine, qui est restée un peu trop longtemps muette à notre gré, fit valoir les délices et le charme. Ce fut l'occasion pour Mlle Geneviève Delbarre, de nous faire apprécier son merveilleux timbre de soprano, d'une part, et l'excellence de l'enseignement de l'école académique, d'autre part.

La musique de Perilhou est toujours agréable à entendre et la ballade qu'il a écrite pour flûte et orchestre est précisément l'une de ces pages délicieuses où se donnent rendez-vous le charme et l'allant. Un musicien de talent, M. Albert Carette, flutiste distingué, l'interprèta avec un art exquis.

Enfin, l'orchestre détailla l'ouverture d'Obéron de Weber. C'est une pièce riche de ton et finement colorée, dans laquelle on retrouve facilement le tempérament romantique du compositeur. Est-il besoin de dire que l'exécution en fut parfaite ?

Excellent après-midi dont le public tourquennois gardera une vive reconnaissance à M. Niverd et à sa troupe.

L. C.

Deux grands concerts de musique de chambre avec l'orchestre Hewitt

Au Conservatoire de musique de Lille, les samedis 13 et 27 juin, à 16 h. 45, les « Discophiles français » donneront deux nouveaux concerts de musique de chambre avec le concours du célèbre orchestre de chambre Hewitt, de Paris.

Au programme : Mozart, Rameau, Bach, Vivaldi et Haendel.

Grand Théâtre de Roubaix
DIMANCHE 14 JUIN 1942
Matinée à 15 heures
LES P'TITES MICHU
Opérette en trois actes
Musique de A. Messager
Location comme d'usage au Café du Théâtre (Tél. 340.09).

CURE THERMALE CHEZ SOI CONTRE L'ACIDE URIQUE

Fatigués par l'âge ou par une nourriture qui fut souvent trop riche, le foie, l'estomac et l'intestin digèrent au ralenti; les reins "bloqués" peu à peu n'arrivent plus à filtrer tout l'acide urique ; les déchets s'accumulent et tourment en poisons qui causent les migraines, les rhumatismes, la goutte. Pendant 21 jours prenez chaque matin à jeun, dans un verre d'eau chaude, une pincée de Kruschen : Aussitôt 6 sels minéraux (dont les célèbres sels de Carlsbad et d'Epsom), agissant à la façon des eaux thermales sur les organes d'élimination, vous obligent à évacuer naturellement et à fond. Les poisons sont dissous et expulsés à mesure qu'ils se forment ; toutes les douleurs de l'acide urique cessent. Une joyeuse sensation de bien-être rajeunit le corps et l'esprit. Commencez votre cure de sels Kruschen dès demain matin ! Toutes pharmacies.

NÉCROLOGIE

CONVOIS FUNEBRES

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux Funérailles civiles de

Monsieur Fernand LESAFFRE
Tueur aux abattoirs
Combattant de la guerre 1939-1940
Epoux de Dame Emma HINNEKENS

décédé à Roubaix, le 7 juin 1942, dans sa 40me année, lesquels auront lieu le mardi 9 courant, à 15 heures.
Assemblée à la maison mortuaire, rue Lacroix, 56, à 14 h. 45.
De la part de toute la famille.
CET AVIS TIENT LIEU DE FAIRE-PART.
P.F. Emile Alençon, 101, rue Pellart, Roubaix. Tél.: 311.41.

ROUBAIX. — Mme Vve Vandepeutte-Deforest;
M. et Mme Mangin-Deforest;
Mme Vve Louis Deforest-Herchues,
Et toute la famille ont la douleur de vous annoncer la mort de

Mademoiselle Marie DEFOREST

pieusement décédée à Roubaix, le 7 juin 1942, dans sa 79e année.
Ils vous prient d'assister aux Convoi et Service qui auront lieu le mercredi 10 juin, à 9 h., en l'église Notre-Dame.
Assemblée à la chapelle de l'hospice, rue Isabeau-de-Roubaix, à 8 h. 45.
Cet avis tient lieu de faire-part.

ROUBAIX. — Vous êtes priés d'assister aux funérailles civiles de

Monsieur Albert LECOMTE
Professeur de gymnastique
Croix de guerre 1939-1940
Epoux de Dme Jeanne PARIS

décédé à Roubaix, le 6 juin 1942, dans sa 42me année, lesquelles auront lieu le mardi 9 juin, à 15 h. — Réunion à la maison mortuaire, 118 bis, Grande-Rue, à 14 heures 45.
De la part de toute la famille.
P.F. H. Vergin, 257, Grande-Rue.

MOUVAUX. — Vous êtes priés d'assister aux Convoi et Service solennels de

Monsieur Camille BEULQUE
Médaillé du travail
des Etablissements Lamon et Fils
Epoux de Dame Sidonie MARTHE

pieusement décédé à Mouvaux, le 7 juin 1942, dans sa 79me année, muni des sacrements, lesquels auront lieu le mercredi 10 juin 1942, à 9 h. 30, en l'église Saint-François, à Mouvaux.
Les Vigiles se